



MUNICIPALITE DE PENTHALAZ

Place centrale 5, CP 12, 1305 Penthelaz
Tél. 021 863 20 50 / administration@penthelaz.ch

COMMUNICATIONS IMPORTANTES CORONAVIRUS (COVID-19)

Edition du 19 mars 2020

Chères citoyennes, chers citoyens,

Mesdames, Messieurs,

La Suisse vit une situation extraordinaire et alors que le nombre de personnes touchées par le Covid-19 ne cesse d'augmenter, les mesures édictées par la Confédération et le Canton de Vaud : « *Arrêté du 16 mars 2020 relatif aux mesures de protection de la population et au soutien aux entreprises face à la propagation du coronavirus Covid-19* » doivent être strictement respectées afin de ralentir la propagation du virus.

Certes nous disposons d'un système de santé performant et jusqu'alors en mesure d'absorber les cas déclarés. Cependant, il est de la pleine responsabilité de chacune et chacun de se conformer aux mesures édictées, afin de se protéger personnellement, de protéger l'ensemble de la population et spécifiquement les personnes à risque. Cela permettra de ne pas surcharger, voire de ne pas mettre en échec, les médecins, le personnel infirmier et l'ensemble des structures médicales et hospitalières, les services de sécurité.

La Commune a établi, voici quelques jours déjà et sur demande du Canton, un plan de continuité de l'activité, afin de définir pour chaque service les tâches à assurer de manière continue et de répartir les ressources humaines. Une partie du personnel effectue ses tâches en télétravail. Tout ceci, vous le comprenez bien, doit permettre une continuité, même momentanément partielle des activités communales et de préserver, autant que faire se peut, les collaboratrices et collaborateurs.

Vous trouverez, dans ce document, des précisions pour les guichets et services communaux, les manifestations publiques et privées, le bus PPDLV et la déchetterie.

Rappelons ici que :

- **les rassemblements privés (à domicile) sont limités à 10 personnes ;**
- **les rassemblements dans les parcs, jardins publics, aires de jeux sont limités à 5 personnes pour autant qu'une distance sociale de 2 mètres soit respectée.**

Je me permets de réitérer l'appel à la responsabilité et à la solidarité de tous dans ce défi face au Covid-19. Je salue et remercie l'ensemble du personnel de santé et de sécurité pour leur travail, leur disponibilité et leur abnégation.

Au nom de la Municipalité et de l'ensemble du personnel, je vous assure de notre engagement et de notre soutien. Prenez soin de vous, de votre famille et de vos proches ! Meilleurs messages.

Piéric Freiburghaus, syndic

P.S. La situation est régulièrement réévaluée et fera, le cas échéant, l'objet d'une nouvelle communication.

Guichets et services de l'administration communale

Les bureaux et guichets et de l'administration communale sont fermés, et ceci pour une durée indéterminée.

Toutefois, l'administration communale poursuit son travail. Les courriers postaux et les courriels sont ouverts et lus quotidiennement. Les tâches des services extérieurs seront aussi impactées, tout en assurant les opérations d'hygiène et de sécurité d'approvisionnement.

En cas d'urgence ou de besoin impératif vous pouvez joindre soit un collaborateur du service administratif au 079 525 21 58, soit un collaborateur des services extérieurs au 079 525 18 15, entre 8h00 et 11h30 et entre 14h00 et 16h00, ou par courriel à administration@penthalaz.ch.

Les dispositions ci-dessus seront régulièrement réévaluées.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension et invite, chacune et chacun, à respecter les recommandations émises par le Canton et la Confédération.

Manifestations publiques et privées

Toutes les manifestations publiques ou privées sont interdites depuis le lundi 16 mars à minuit (décision du Conseil fédéral du 16.03.2020).

En conséquence, toutes les manifestations et réservations prévues, en mars et avril, au Centre communal du Verger et à la salle de gymnastique du Cheminet, sont annulées.

L'édition 2020 du Coup de Balai du 4 avril est annulée.

Toutes les autres manifestations et réunions publiques prévues, jusqu'au 30 avril, sont annulées. Pour le surplus se référer aux sites des associations et sociétés.

Transports PPDLV

Le service de bus PPDLV est suspendu jusqu'à nouvel avis.

Rester informé

Permanence téléphonique pour la population

0800 316 800 (en fonction tous les jours de 8h00 à 20h00)

Sites internet

Canton de Vaud : www.vd.ch/coronavirus

Outil pour évaluer son risque : coronavirus.unisante.ch (sans les 3 www)

Confédération : www.admin.ch

Office fédéral de la santé public (OFSP) : www.ofsp-coronavirus.ch

Numéros d'urgence

Santé : 144 / Feu : 118 / Police : 117

Arrêté du Conseil d'Etat du 16 mars 2020

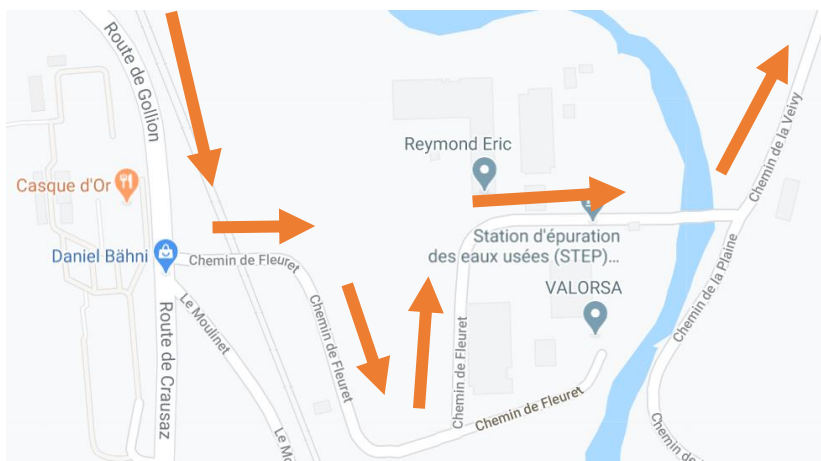
A consulter en ligne sur www.vd.ch

Déchetterie VALORSA

La déchetterie Valorsa reste ouverte les mardis, mercredis, jeudis et vendredis mais sera fermée les samedis. L'accès au site est limité à 3 ou 4 véhicules en même temps. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.

Nous vous prions de ne pas organiser actuellement vos à-fonds et débarras, le site est réservé à l'élimination urgente des déchets.

L'accès se fait depuis Penthalaz : route de Gollion, tourner à gauche sur le chemin de Fleuret. Puis, sortir en direction de Penthalaz par le chemin de la Veivy.



Application « Solidarité locale »

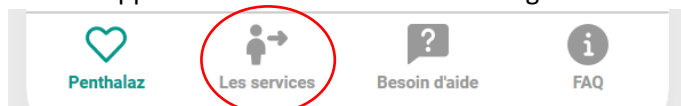
Développée par M. Julien Rilliet, une application permet aux habitants de chaque commune de se déclarer disponibles pour différents services (courses, garde, etc.). Nous vous rendons attentifs au fait que les mesures d'hygiène doivent être impérativement et scrupuleusement suivies.

Marche à suivre

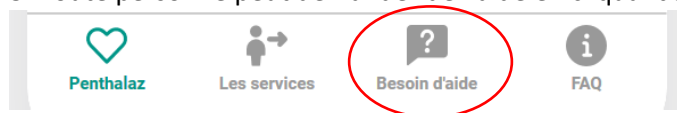
1. Connectez-vous avec votre mobile ou votre navigateur internet à cette adresse : <https://penthalaz.glideapp.io/>
2. Cliquez sur l'icône en forme de cœur « Penthalaz », puis sur le bouton « Je propose mon aide ».



3. Entrez vos coordonnées : numéro de téléphone et adresse (format : place centrale 5, 1305 Penthalaz), puis le-s type-s de service-s que vous pouvez rendre.
4. Vous apparaîtrez dans une liste dans l'onglet « Les services »



5. Toute personne peut demander de l'aide en cliquant sur le bouton idoine



Recommandations de Carine Fleury Bique, responsable bénévolat et jeunesse à la Croix Rouge (24Heures du 18 mars 2020) :

Dépanner le voisinage en accueillant des enfants chez soi : oui, mais par petits groupes de moins de cinq enfants et si possible toujours les mêmes personnes. Respecter les consignes de sécurité élémentaires. Eviter les étudiants qui proposent de faire de la garde d'enfants et qui tournent de famille en famille.

Faire les courses d'une personne âgée ou à risque : oui, si toutes les précautions d'hygiène sont respectées. Les courses peuvent être transmises en direct en portant un masque et à distance. Il faut se désinfecter les mains après avoir touché les poignées de porte, les boîtes aux lettres, l'argent, etc.

Véhiculer une personne qui doit effectuer un déplacement : si l'on parle d'une personne sans symptôme, oui, en maintenant la distance de 2 mètres recommandée. Si l'on parle d'une personne avec des symptômes grippaux, c'est exclu. Il faut appeler le 144.

Veille sanitaire

L'Etat de Vaud réfléchit à la mise sur pied d'un plan de veille sanitaire sur le modèle du «Plan canicule». Afin de ne pas mettre en place des doublons, la Municipalité attend des nouvelles du Canton avant de proposer, si besoin, un plan similaire.

Toutefois et dans l'intervalle, toute personne à risque, c'est-à-dire de plus de 65 ans ou avec des problèmes de santé, et qui aurait besoin d'aide, peut contacter les services de l'administration au numéro 079 525 21 58, entre 8h00 et 11h30 et 14h00 et 16h00. La Commune y apportera une réponse ou solution en fonctions de ses prérogatives et moyens.

Nouveau coronavirus Actualisé au 4.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:

✓ NOUVEAU



Garder ses distances.

Par exemple:

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

POUR RAPPEL:



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch